

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

<p>POUR UNE REUNION D'INFORMATION SYNDICALE (RIS) à adresser au plus tard 48h avant la date prévue</p>	<p>POUR UN CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (CFS) à adresser au plus tard un mois avant la date prévue</p>
<p>Nom - Prénom :</p> <p><input type="checkbox"/> Instituteur(trice)</p> <p><input type="checkbox"/> Professeur des écoles</p> <p><input type="checkbox"/> PE stagiaire</p> <p>Adresse :</p>	<p>Date de naissance :</p> <p><input type="checkbox"/> Directeur(trice)</p> <p><input type="checkbox"/> Adjoint(e)</p> <p><input type="checkbox"/> Adjoint(e) spécialisé(e)</p> <p><input type="checkbox"/> Remplaçant(e) brigade</p> <p><input type="checkbox"/> Remplaçant(e) ZIL</p> <p><input type="checkbox"/> psychologue scolaire</p> <p><input type="checkbox"/> stage de formation continue</p>
<p>Ecole : maternelle – élémentaire – primaire</p> <p>.....</p> <p>Commune :</p> <p>Circonscription :</p>	
<p>Décret n°82-447 du 28 mai 1982, arrêté du 29 août 2014, circulaire 2014-120 du 16 septembre 2014 Les RIS ont vocation à s'imputer sur l'enveloppe des 108 heures annuelles</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{ère} réunion d'information syndicale (par demi-journée)</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{ème} réunion d'information syndicale (par demi-journée)</p> <p><input type="checkbox"/> 3^{ème} réunion d'information syndicale (par demi-journée)</p> <p><input type="checkbox"/> Dans les 6 semaines précédant le jour du scrutin organisé pour le renouvellement d'une ou plusieurs instances de concertation (1 heure)</p>	<p>Décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour formation syndicale. Décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 (article 11)</p> <p>Droit à 12 jours par année scolaire</p>
<p>Date: de h àh</p> <p>A le signature du demandeur :</p>	
<p>CADRE RESERVÉ AU DIRECTEUR OU A LA DIRECTRICE D'ECOLE UNIQUEMENT pour les CFS ou RIS pendant le temps devant élèves</p> <p>Nombre de classes dans l'école :</p> <p>Nombre d'élèves dans l'école :</p> <p>Nombre d'élèves dans la classe de l'enseignant en congé :</p> <p>Le service peut-il être assuré par le personnel de l'école : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Vu et transmis le signature :</p>	
<p>CADRE RESERVÉ A L'INSPECTEUR OU L'INSPECTRICE DE CIRCONSCRIPTION</p> <p><input type="checkbox"/> Accord (sous réserve des nécessités de service)</p> <p><input type="checkbox"/> refus</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	